

Conditions Générales de Vente Groupe

1 - Réservations

Toute réservation, modification ou annulation devra nous être confirmée par écrit (courrier, télécopie ou e-mail). Le tarif groupe est applicable à partir de **30 participants** (hors chauffeur et accompagnateur)

2 - Règlement

- Paiement : en Euros, par tous les moyens usuels de règlement
- Pour l'enregistrement définitif des réservations, un acompte de 25 % du montant de la prestation devra nous parvenir dans un délai de **8 jours** à compter de la réception du contrat
- Le solde de la prestation devra nous parvenir **30 jours** avant la date de la prestation. Les règlements doivent être expédiés à Ferme Auberge de la Ville Andon La Ville Andon 22170 Plélo

3 - Conditions de modification et d'annulation

- Conditions de modification

Toute modification (nombre de participants, choix de la formule) devra nous être signalée par écrit (email, courrier, fax) au minimum **15 jours** avant la prestation. Tout changement de date est susceptible d'entraîner une annulation de la prestation de la part de la Ville Andon.

- Conditions d'annulation

Les annulations des réservations fermes sont soumises à des frais selon le barème suivant :

> Annulation totale d'un dossier confirmé et intervenant :

Date d'annulation	Frais
+ de 61 jours avant la prestation	25 % du montant de l'acompte
entre 60 et 31 jours avant la prestation	50 % du montant de l'acompte
entre 30 et 7 jours avant la prestation	75% du montant de l'acompte
entre 6 jours et le jour de la prestation	100 % du montant total de la prestation

4 – Gratuités

Une gratuité pour les groupes jusqu'à 40 personnes
Deux gratuités pour les groupes de 41 personnes et plus